

À PARTIR DU 03 NOVEMBRE

Depuis le 30 octobre, en raison du reconfinement mis en place à l'échelle nationale afin d'endiguer l'épidémie de coronavirus, les modalités d'accueil évoluent pour s'adapter aux consignes des autorités sanitaires et mesures barrières.

L'ACCUEIL EN MAIRIE EST OUVERT
LES LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS
DE 9h00 à 12h00.

L'accueil téléphonique (02 96 27 71 15) continue d'être assuré aux horaires habituels (lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-17h00 et le mercredi : 9h00-12h00) ainsi que les échanges par mail : mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

Vous pouvez déposer vos documents dans la boîte aux lettres.

-
- Les usagers sont invités à se déplacer uniquement pour des situations d'urgence.
 - Privilégier dans la mesure du possible le contact par téléphone ou par courriel.
 - Ne venir qu'à une personne, sauf nécessité absolue.
 - Venir équipé.e de son propre stylo.
 - Obligation du port du masque. Respect des règles de distanciation marquées au sol, du sens de circulation – Application du gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie.

Merci pour votre compréhension.